

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 31/03/2005 - Convocation du 24/03/2005
Compte rendu affiché le : 08/04/2005

Président de séance : M. Paul LAFFLY
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref : CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	20
Votants	22

Présents : M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; Mme WYMAN; Mme BROSSARD; M. GOSSET; Mme MARMONIER; Mle VEYRIER; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; Mme ZUILI; M. FORGET

Absents représentés : M. CHRETIN (pouvoir à M. RODRIGUEZ); M. MEYER (pouvoir à M. POINT)

Absents excusés : Mme BERRA; M. FERNANDES

Absents : M. MACHURAT; Mle MILLET; M. BELLOT; Mme LABASOR; M. BOUREZG

Objet : Subvention aux Associations

Le budget primitif 2005 prévoit, à l'article 6574, une somme de 727 223 euros affectée au paiement de subventions aux associations locales.

Hors des demandes particulières justifiées, le principe adopté pour la fixation du montant attribué à chaque association consiste en une augmentation équivalente à celle du coût de la vie.

Les propositions de subventions ont été présentées lors de la Commission Finances Elargie du 24 mars 2005.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le débat d'orientation budgétaire du 24 février 2005,
- VU le BP 2005,
- VU la commission municipale des finances du 24 mars 2005,
- **DECIDE de l'attribution des subventions aux associations de Neuville-Sur-Saône conformément à la liste ci-après**

ASSOCIATIONS	MONTANT
Coparty	900
Comité du personnel communal	2 000
A.D.A.P.E.I. du Rhône	750
A.D.I.A.F.	200
Scouts de France	700
CRLC Centre Léon Bérard	150
Ligue contre le cancer	350
Secours Populaire Français	800
Restos du Cœur	1 000
Sou des écoles	1 309
Comité de Jumelage	5 000
OCCE RH.COOP.EC.Benoît Bony (Appr.natation)	2 610
OCCE COOP.SCOL.Tatière (Cl.Transplant.)	3 000
AREP	128 000
Harmonie – Orchestre	3 802
Harmonie – Ecole Musique	28 665
Théâtre des Bords de Saône	800
Office de la Culture et de la Communication	88 149
Bellegarde Horizons	400
Envol de Vimy	1 250
Office des Sports	1 000
Neuville Gym	10 000

Val de Saône Athlétisme	500
C.S.N.	28 000
Tir à l'Arc	350
Neuville Basket Association	6 400
BMX Neuwill	4 400
ASS.SP.SCOL.JEAN RENOIR	350
GRP.SP.SCOL.BELLEGIARDIEN	350
Kung-Fu – Shaolin Pai	1 200
Comité de Gestion de l'étang	6 800
Gym Volontaire	2 200
Ecole de Pêche et Nature	450
Judo Club des Gones	4 400
Tennis Club Neuillois	1 000
Ass. Saône Monts d'Or (Raid multi Sports)	9 650
Club Pétanque Neuillois	350
Danse en Val de Saône	400
MJC	110 350
Fonjep	55 941
Les MJC en Rhône-Alpes	3 885
A.S.I.	16 608
Sou des écoles – Section Bibliothèque	400
Association Saône Monts d'Or	11 711
Foyer d'Accueil du 3 ^{ème} âge	500
Ass. Gestion de centre-ville	29 500
Mission Locale	27 500
Dans le cadre de la Politique de la Ville	
ADN Service/ Chantier insertion	10 670
ADN Service/ Réseau d'Aides	300
O.C.C. (Découv.Instit. -Express.Femmes-Prat.Artistiq)	4 000
ADAVEM/ Aide aux Victimes	8 000
Mission Locale / Accomp.Proximité	4 000
Ass. Du quartier de la Source/ Fête annuelle	1 500
Mairie de Fontaines/ Communication	1 500
Mairie de Fontaines/ Appui acteurs	1 000
FIL-Bénéf à déterminer suivant projet	1 500
Dans le cadre du CEL	
Office de la Culture et de la Communication	17 466
Théâtre des Bords de Saône	6 720
Neuville Gym	6 726
MJC	6 735
Club de Pétanque	100
Tennis Club	1 859
Côté Jardin	4 001
Dans le cadre du CTL	
ASN GYM	2 230
OCC	9 200
MJC	10 850
Tennis Club Neuillois	3 045
Théâtre des Bords de Saône	1 000
Confédération Syndicale des Familles	1 241

- PRECISE que ces dépenses figurent à l'article 6574 du budget communal,
 - AUTORISE Monsieur le Maire à ordonnancer les subventions aux associations locales sur les bases définies ci-dessus,
- Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.

Pour Extrait Conforme,
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,
 Le 31 mars 2005
 Le Maire,
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après
 Dépôt en préfecture le 12/04/2005
 Publication ou affichage du 12/04/2005
 Paul LAFFLY,
 Maire